

Paris, le 24 septembre 2019

## Madame la Ministre, la dégradation des conditions de travail dans l'ESR est bien réelle !

*"Il est grand temps d'en finir avec une certaine manière de renvoyer en permanence les universités à une image dégradée qui n'a aucune réalité", (Frédérique Vidal, conférence de presse, 20/09/2019).*

Lors de sa conférence de presse de rentrée, vendredi 20 septembre, Frédérique Vidal a annoncé plusieurs mesures qui anticipent la présentation du projet de loi de finances au conseil des ministres cette semaine. Faute d'acter la situation catastrophique dans laquelle se trouve un grand nombre d'universités, tant du point de vue du patrimoine immobilier que du budget, et de vouloir s'attaquer au vrai problème du sous-financement chronique de l'ESR public, le budget 2020 du MESRI est une nouvelle fois assujéti à la dérégulation et la précarité.

La Ministre a en effet largement convoqué « l'autonomie » des établissements et le « sens des responsabilités » des président-es d'université pour assumer des décisions parfois inacceptables. L'année 2020 sera celle de la généralisation des « dialogues stratégiques et de gestion » réalisés par les rectorats pour les établissements de l'ESR de plus de 2500 étudiant-es, qui ouvrent la voie d'une démarche clientéliste faisant fi de l'autonomie des établissements (pourtant revendiquée par le ministère), de la démographie étudiante et de l'offre de formation au profit de stratégies économiques territoriales.

L'année 2020, sera également celle de la mise en œuvre d'une troisième vague de dévolution du patrimoine après Bordeaux, Aix-Marseille, Caen et Tours. Sous couvert de "valorisation" du patrimoine immobilier, une utilisation spéculative du patrimoine immobilier des établissements de l'ESR se poursuit en lieu et place des financements publics nécessaires à la mise à niveau et la rénovation de leurs bâtiments.

A l'occasion de cette rentrée, face à la dérégulation annoncée, le SNESUP-FSU rappelle son opposition à la dévolution du patrimoine qui subordonne des instruments de gestion du patrimoine immobilier à une logique de marchandisation des infrastructures publiques et des campus : partenariat public-privé (PPP), Sociétés universitaires et de recherche (SUR), recours à l'emprunt. Il réaffirme son attachement à l'égalité de traitement des établissements sur l'ensemble du territoire concernant les moyens alloués au service public de l'ESR et la nécessité d'un budget prenant en compte les réalités quotidiennes du travail dans l'ESR. ■

**SUIVEZ-NOUS !**



[SNESUPFSU](https://www.facebook.com/SNESUPFSU)



[@SNESUPFSU](https://twitter.com/SNESUPFSU)